

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Réf : FIPI



OBJECTIF

Etre capable de transmettre l'alerte et d'utiliser efficacement les moyens dont on dispose face au feu.

- Les équipiers de première intervention qui viennent renforcer les témoins du début de l'incendie avec les moyens d'intervention disponibles sur place
- Se coordonner éventuellement avec d'autres équipiers qui sont susceptibles de guider les secours extérieurs et faire un rapport de la situation.

PROGRAMME

1/ Formation théorique

- ✚ Rôle de l'équipier de première intervention
- ✚ La combustion
- ✚ Le combat du feu
- ✚ Les matériels d'extinction
- ✚ Organisation d'intervention
- ✚ Scénario d'évacuation permettant à l'issue du stage d'agir en tant que guide, serre-file ou chargé d'évacuation.

Recyclage à prévoir tous les ans

2/ Formation Pratique

- ✚ Jeux de rôle à des situations d'urgence leur permettant d'acquérir une rigueur professionnelle sur des interventions ;
- ✚ Exercices sous forme de scénarios (utilisation de tous types d'extincteurs sur différents types de feux (domestiques, solides, liquides, mixtes et électrique) ;
- ✚ Mise en œuvre des autres moyens de l'entreprise ;
- ✚ Conduite à tenir sur feu de personne

3/ Evaluation

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

Obligations :

D.92-333 du 31/03/1992 et R.232-12-17/18/21 du Code du Travail prévoient des exercices périodiques tous les 6 mois afin d'apprendre à reconnaître la sirène, à évacuer, à utiliser le matériel mis à disposition et mettre le bâtiment en sécurité.

La règle R6 de l'APSAD précise également le contenu minimum de la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation est délivrée aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait à l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques.



Durée de la formation : 3 HEURES 30